

# Viticulture

PACA

n°20  
30 juillet 2024



Référent filière & rédacteur

**Florine THEVENOT**

Chambre d'Agriculture de Vaucluse  
[florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr](mailto:florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr)

Directeur de publication

**André BERNARD**

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[bsv@paca.chambagri.fr](mailto:bsv@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Phénologie

**Grenache**: proche ou quelques jours de retard par rapport à 2023

### Maladie

**Oïdium**: baisse de la sensibilité

**Mildiou**: Rares taches sur feuilles observées. Risque faible à modéré.

**Flavescence dorée**: début des symptômes visibles

### Ravageurs

**Vers de la grappe**: premiers papillons piégés dans le secteur tardif

**Pyrale du Daphné**: vol en augmentation sur certains secteurs

### Réglementaire

#### Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

#### Note technique résistance

#### Note nationale abeille

### Biodiversité



### A surveiller

#### Retour des ambrosies



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA



Stade M: 75 %  
véraison



Stade L: 25 %  
véraison



Stade L: Début  
véraison



Stade L: 1eres baies  
vérées



Stade L: Fermeture de la  
grappe

Photos CA84

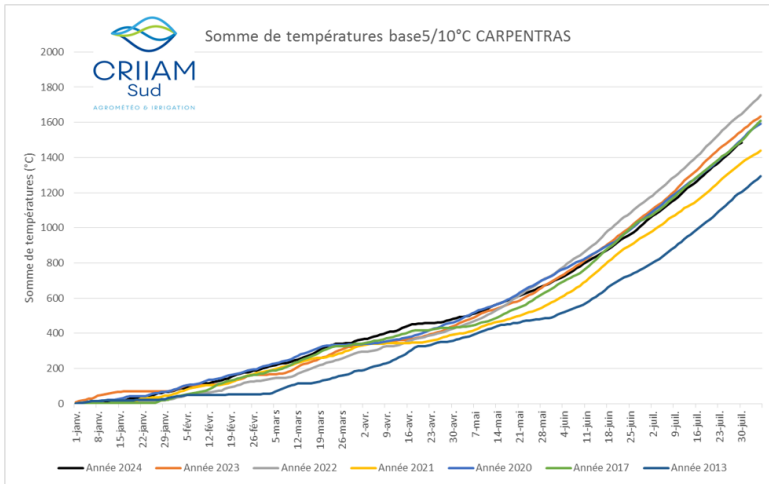
## Grenache

Secteur 0: ultra précoce	Secteur I: très précoce	Secteur II: précoce	Secteur III: médian	Secteur IV: tardif	Secteur V: très tardif
Stade 25 % véraison à fin véraison	Stade début véraison à 75% véraison	Stade début véraison à mi-véraison	Stade fermeture de la grappe à 25 % véraison	Stade fermeture de la grappe à début véraison	Stade fermeture de la grappe à 1ères baies vérées
<b>75 % véraison majoritaire</b>	<b>Mi-véraison majoritaire</b>	<b>25 % véraison majoritaire</b>	<b>Début véraison majoritaire</b>	<b>1ères baies vérées majoritaire</b>	<b>Fermeture de la grappe majoritaire</b>

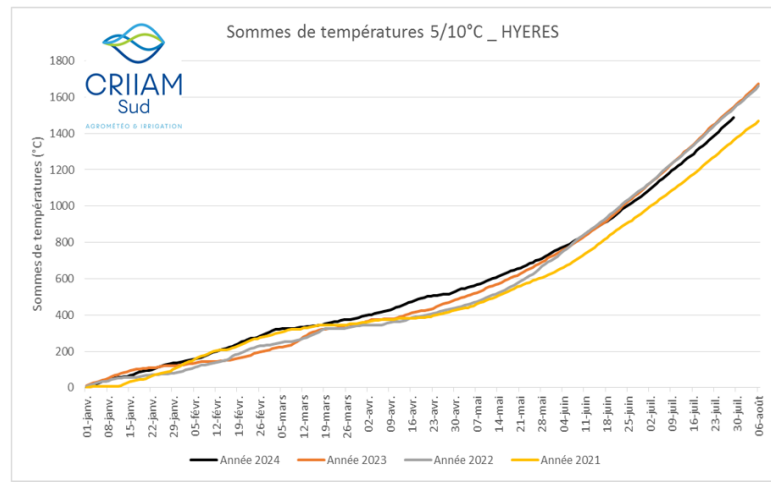
### Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme de températures base 5/10°C du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juillet montrent que la phénologie est proche ou avec quelques jours de retard par rapport à 2023.

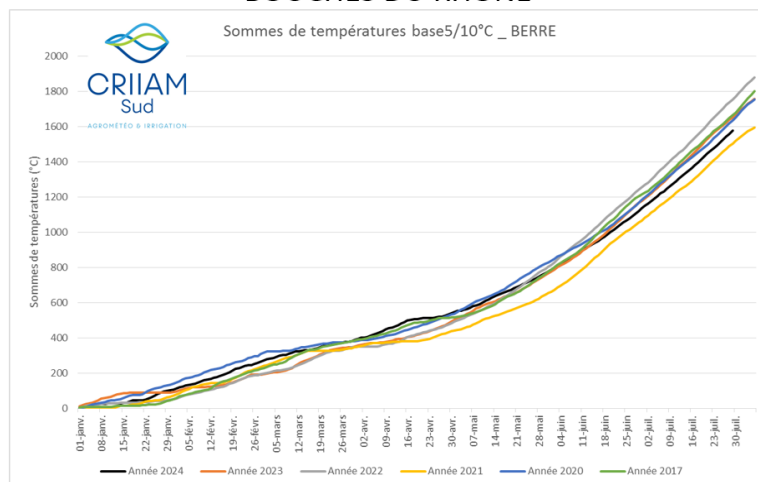
Somme de température  
VAUCLUSE



Somme de température  
VAR



Somme de température  
BOUCHES DU RHONE



## OÏDIUM

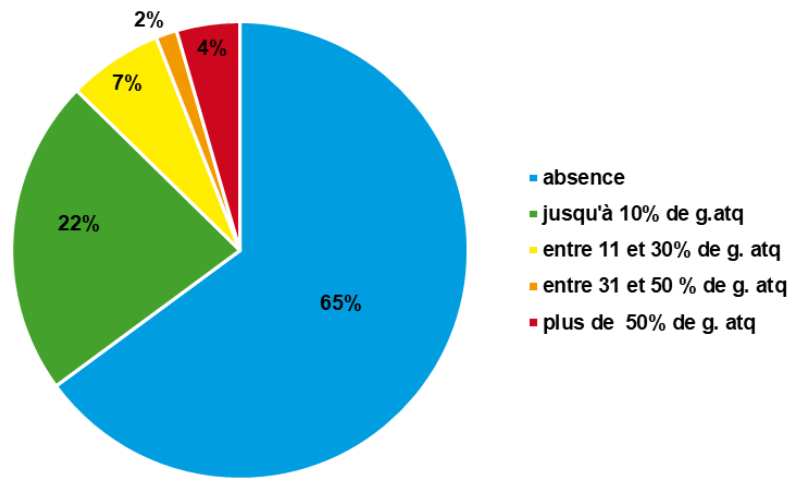
## Oïdium sur grappe

Biologie : [Cf bulletin n°5](#)

Photos CA13

## Observations

134 parcelles observées du 26 juin au 30 juillet, au stade fermeture de la grappe.

Oïdium sur grappe: fréquence  
(bilan fermeture de la grappe)

g : grappes

En 2024, 87% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes touchées par l'oïdium, 87% en 2023 et 81% en 2022.

## Analyse du risque



## Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°9](#)

**Mildiou sur feuille et Rot brun sur grappe**



**Mildiou mosaïque**



Photos CA84- CA 26

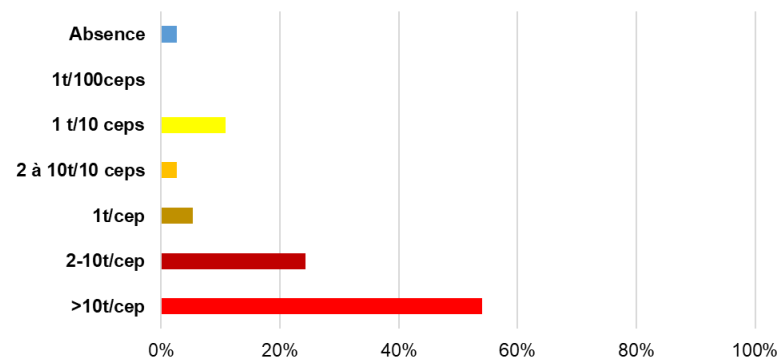
### Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

#### Observations

Rares nouvelles taches sur feuilles sont observées. Les baies flétrissent et se dessèchent.

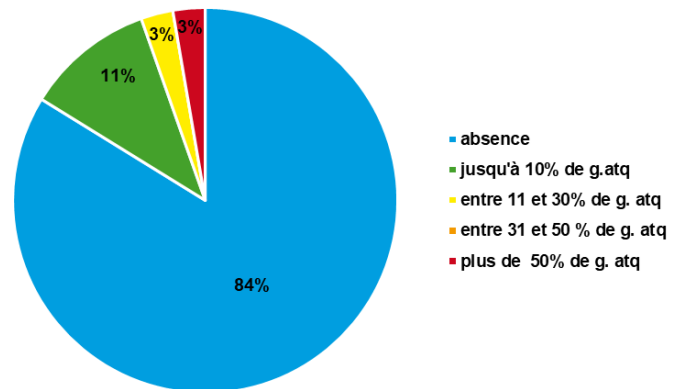
Sur 37 parcelles observées, 36 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 6 sur grappes.

**Mildiou sur feuilles : fréquence**



t : taches

**Mildiou sur grappes : fréquence**



g : grappes

#### Analyse du risque

Aucune pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis le 21 juillet.

Les rosées matinales ont pu engendrer de nouvelles contaminations sur feuilles.

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée  
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes**



**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée  
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes**



**Sur grappes : nul à la véraison complète, sinon faible**



## MILDIOU

### Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

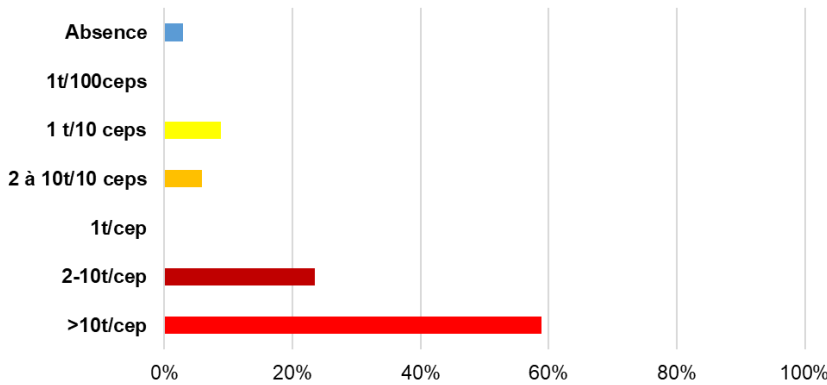
#### Observations

De nouvelles taches sur les jeunes feuilles et sur les vieilles feuilles sous forme mosaïques sont observées principalement sur des parcelles poussantes et présentant des symptômes importants.

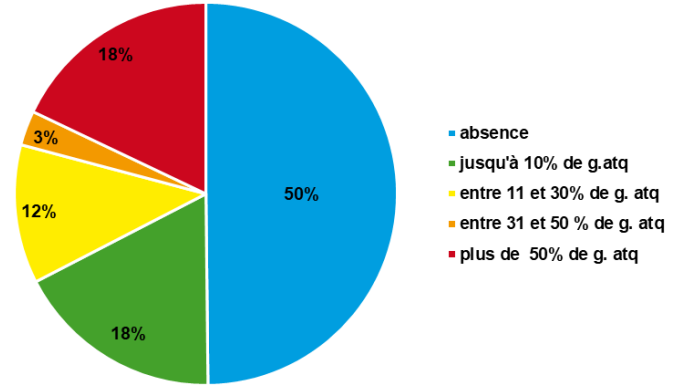
Sur les grappes, dans la majorité des cas, le mildiou se stabilise ou évolue faiblement.

Sur 34 parcelles observées, 33 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 17 parcelles avec des symptômes sur grappe.

**Mildiou sur feuilles : fréquence**



**Mildiou sur grappes : fréquence**



t : taches

g : grappes

#### Analyse du risque

Aucune pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis le 21 juillet.

Les rosées matinales ont pu engendrer de nouvelles contaminations sur feuilles.

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée  
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes**



**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée  
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes**



**Sur grappes : nul à la véraison complète, sinon faible**



### Territoire Provence

#### Observations

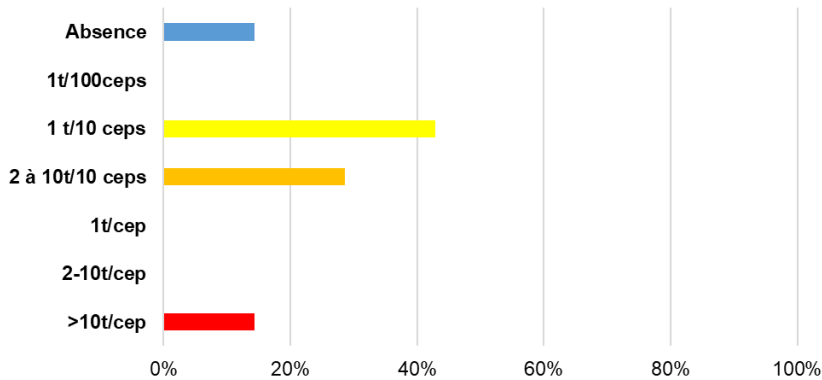
Les symptômes de mildiou sur feuilles et sur grappes se stabilisent. Des taches actives sont encore observées sur certaines parcelles.

Sur 7 parcelles observées, 6 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 2 parcelles avec des symptômes sur grappe.

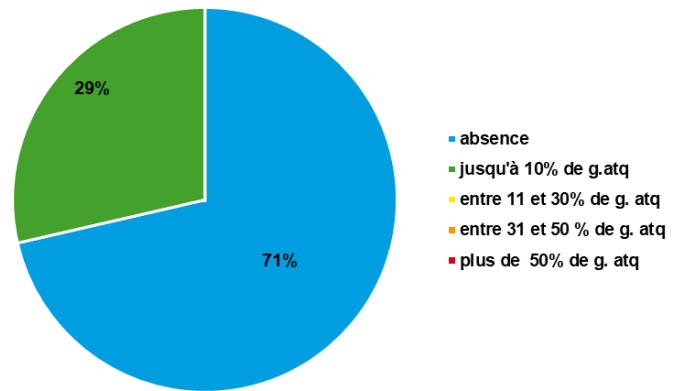
## MILDIU

## Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence



Mildiou sur grappes : fréquence



t : taches

g : grappes

## Analyse du risque

Aucune pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis le 21 juillet.

Les rosées matinales ont pu engendrer de nouvelles contaminations sur feuilles

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée**  
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes



**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée**  
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes



**Sur grappes : nul à la véraison complète, sinon faible**



## Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

**Mesures prophylactiques :**

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

**FLAVESCENCE DOREE** : maladie de quarantaine

## Eléments de biologie :

Les symptômes :

- **décoloration des feuilles** (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- **dessèchement des rafles** avec des inflorescence avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- **un aoûtement absent ou partiel des sarments** qui peut donner un port retombant à la souche atteinte

**Symptômes de flavescence dorée**Symptômes plus détaillés par cépage [ici](#)

## Observations

Les symptômes commencent à être visibles sur l'ensemble des départements.

## Analyse du risque

Il s'agit d'un risque majeur. La prospection est le moyen le plus efficace de repérer les ceps flavescents et de limiter la propagation de la maladie. Vous pouvez vous rapprocher de votre cave ou de l'ODG pour connaître les dates de prospection proche de chez vous.

## Mesures prophylactiques :

Enlever les rameaux et débris de feuilles présents sur l'écimeuse pour éviter le transport de la cicadelle d'une parcelle à une autre

**Pour Rappel** : tout propriétaire ou détenteur de vignes situées en zone délimitée (autres que pépinières viticoles ou vignes-mères de porte-greffes ou de greffons) est tenu, sans que cela ne le dispense de l'obligation générale de surveillance, **de réaliser ou de faire réaliser**, sous le contrôle de la DRAAF-SRAL ou de FREDON PACA, une surveillance visant à la détection de symptômes de flavescence dorée.

[Cf communiqué du 05 juillet 2024](#)**J'ai un doute sur un cep, que faire ?**

- Repérer et marquer les souches atteintes
- Contacter la FREDON PACA (Lola Pelte au 06 68 02 73 13 ou Johan Yvelin au 07 60 56 24 86) /FREDON AURA pour le Sud Drôme (Cosme MAUBÉ 06.33.72.02.36) ou le SRAL
- Arracher les ceps atteints après le passage de la FREDON

En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie

## VERS DE LA GRAPPE

Biologie : [Cf bulletin n°18](#)



Perforation sur baie



Ponte sur baie

Photos CA84

### Observations

Les premiers papillons ont été piégés dans le secteur tardif. Le vol continue dans les autres secteurs. Des pontes ont été observés en secteurs très précoces et précoces.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.

### Prévisions du modèle ACTIV

	Vol G III (eudémis)	Premières pontes (eudémis)	Premières larves (eudémis)	Premières larves L3 (eudémis)
<b>Secteur très précoce</b>	<i>En cours</i>	<i>En cours</i>	<i>En cours</i>	A partir du 30 juillet
<b>Secteur précoce</b>			A partir du 30 juillet	A partir du 06 août
<b>Secteur médian</b>			A partir du 01 août	A partir du 08 août
<b>Secteur tardif</b>			A partir du 29 juillet	A partir du 04 août
<b>Secteur très tardif</b>	A partir du 31 juillet	A partir du 04 août	A partir du 09 août	<i>Trop tôt</i>

### Analyse du risque

Cas général



**Très localement (parcelles ayant eu de nombreuses perforations/foyers en G II + pontes GIII à plus de 10 % pour 100 grappes)**



### Méthode alternative



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



## LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

### Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

### La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

### Observations

Le piégeage est en augmentation sur Tarascon (Bouches du Rhône) et sur le littoral varois. Le vol se poursuit modérément pour le moment dans les Bouches du Rhône sur le secteur des Alpilles, à Saint Julien les Martigues, Lançon de Provence et il commence à Roquefort la Bédoule. Il est en légère baisse dans le Vaucluse et en zone précoce du Sud Drôme. Des larves sont observées très ponctuellement.

### Analyse de risque

#### Cas général



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

#### Cas particulier : parcelle historique ou avec fort piégeage



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

### Méthodes alternatives

**B**

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

#### Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

## NOTE TECHNIQUE RESISTANCE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2024 - [ICI](#)

## NOTE NATIONALE ABEILLE

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

**La vigne est désormais considérée comme une culture attractive.**

Ainsi, en période de floraison, comme pour toute autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que **dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h** qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



[Note abeilles - Pollinisateurs](#)

# Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy



# Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

**[clic]**

Note nationale **Biodiversité**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

OFB

BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL ÉCOPHYTO



Pour lire la note complète

# Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy



# Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

**[clic]**

Note nationale **Biodiversité**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

OFB

BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL ÉCOPHYTO



Pour lire la note complète

# Oiseaux

## & santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

# Oiseaux

## & santé des agro-écosystèmes

# [clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



## Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermifuges, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
- .....

## Oiseaux / calendrier

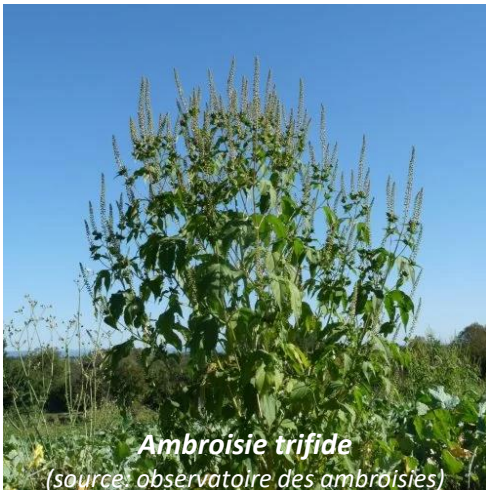
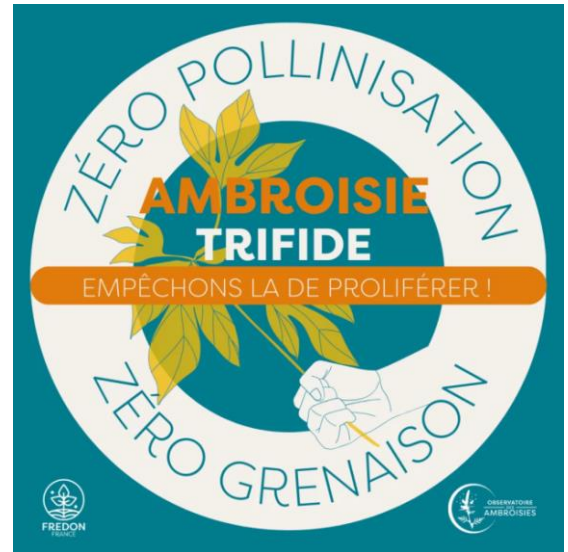
Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction				Migration			
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC				Suivis migratoires		STOC/EPDC				Suivis migratoires		
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goélands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevèches				Limicoles (petits échassiers)		Grives Merles

[\[clic-vidéo\]](#) c'est-pas-sorcier

L'observatoire des ambrosies lance un **appel urgent à la vigilance face à la propagation préoccupante de l'ambrosie trifide en France**. Cette plante invasive représente une **menace majeure pour l'agriculture, la santé publique et la biodiversité** ([cf communiqué de presse du 1<sup>er</sup> juillet 2024](#)).

Contrairement à l'ambrosie à feuilles d'armoise largement répandue en France, **l'ambrosie trifide est encore pour le moment localisée en Occitanie**. Cependant de **nouveaux foyers sont découverts régulièrement dans toute la France** (notamment un dans le Vaucluse).



*Ambrosie trifide*

(source: observatoire des ambrosies)

Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer au risque de le laisser constituer un foyer qui s'établit, prolifère et devient très difficile à gérer.

**Il est conseillé d'éliminer l'ambrosie avant le démarrage de la floraison, c'est-à-dire avant fin juillet!**

→ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie sur la [page dédiée](#)

Une fiche « **Gestion de l'ambrosie en milieux agricoles** » est [disponible ici](#)

Si vous repérez des plantes suspectes:

- Envoyez des photos à l'observatoire des ambrosies pour identification ([lucile.arnaud@fredon-paca.fr](mailto:lucile.arnaud@fredon-paca.fr))
- Après confirmation, détruisez les plants par arrachage (si le foyer est étendu, demandez conseil auprès de FREDON)
- Signalez le foyer via le site internet [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr)

**La démarche reste la même pour l'ambrosie à feuille d'armoise qui est aussi très allergisante!**



*Ambrosie à feuille d'armoise*

(source: FREDON PACA)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier**

**Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa**

**Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie**

**Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine**

## Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**

**CAPL**

**Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse**

**Domaine expérimental La Tapy**

**Scan**

## Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir  
observateur  
& contact |



Tous les BSV  
PACA